



CRITÈRES DE SÉLECTIONS DU CENTRE RÉGIONAL CANADIEN D'ENTRAÎNEMENT DE MONTRÉAL (CRCE – MONTRÉAL) 2023-2024

A. Philosophie

Dans la vision d'excellence du CRCE, et tenant compte des objectifs et programmes des fédérations nationale et provinciale, tous les patineurs sélectionnés selon les critères ci-dessous devront comprendre qu'ils feront partie d'un groupe d'entraînement privilégié dans le but de développer les meilleurs patineurs au monde.

L'objectif du CRCE est d'accompagner les athlètes à se développer à tous les niveaux, autant dans leur sport que dans leur vie à l'extérieur de leur sport en leur inculquant les valeurs prônées par le groupe du CRCE tel que l'engagement, l'éthique de travail, le dépassement de soi et une attitude positive.

En plus d'un encadrement et des programmes professionnels, le CRCE veut innover avec une philosophie d'équipe fondée sur l'attitude exemplaire de ses membres, une attitude qui se démarque par le désir profond de chacun de ses membres d'aider, d'encourager, de supporter ses coéquipiers en gardant l'attention sur les forces de chacun et le partage de ses qualités individuelles avec ses pairs. En développant une dynamique de groupe axée sur une attitude positive, le développement du potentiel de chacun sera amplifié. Adhérer à cette philosophie fera partie des conditions pour poursuivre son développement vers l'excellence avec le CRCE.

B. Particularités au niveau des critères

Tous les âges inscrits se réfèrent à l'âge des patineurs au 1er juillet 2022, soit l'année en cours.

La sélection des patineurs inclut les patineurs qui seront éventuellement sélectionnés sur une équipe nationale, de développement ou seront invités à rejoindre le groupe d'entraînement national.

Le CRCE – Montréal étant l'organisme mandaté par patinage de vitesse Canada pour encadrer le développement vers la haute performance des patineurs de vitesse courte piste provenant de l'Est du Canada, les athlètes des provinces et territoires suivant seront considérés :

- Île-du-Prince-Édouard
- Nouveau-Brunswick
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Québec
- Ontario
- Terre-Neuve-et-Labrador

C. Critères d'invitations annuelles

1) 3 filles et 3 garçons provenant du Championnat canadien junior

- A. Le premier des catégories d'âges 15 ans et moins.
- B. Le premier des catégories d'âges 16 ans et moins, n'ayant pas été sélectionné par le critère A.

- C. Le premier des catégories d'âges 17 ans et moins, n'ayant pas été sélectionné par le critère A et B.
- 2) 6 filles et 6 garçons provenant du classement national senior¹, n'ayant pas été sélectionnés par le critère 1.
- A. Le premier des catégories d'âges 14 ans et moins.
 B. Les deux premiers des catégories d'âges 15 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A.
 C. Les deux premiers des catégories d'âges 16 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A et B.
 D. Le premier de la catégorie d'âge 17 ans, n'ayant pas été sélectionné par le critère A, B et C.
- 3) 6 filles et 6 garçons provenant du classement par les temps combinant le meilleur 1500m pondéré (1500m/3) et les deux meilleurs 500m de la saison, n'ayant pas été sélectionnés par les critères 1 et 2.
- A. Le premier des catégories d'âges 14 ans et moins.
 B. Les deux premiers des catégories d'âges 16 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A.
 C. Les deux premiers des catégories d'âges 15 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A et B.
 D. Le premier des catégories d'âges 17 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A, B et C.

	<u>Critère 1</u>	<u>Critère 2</u>	<u>Critère 3</u>	
Catégories d'âges	Championnat canadien junior	Classement national junior	Classement temps (1500m/3 + 2x500m)	Total
D. 17 ans et moins	1	1	1	3
C. 16 ans et moins	1	2	2	5
B. 15 ans et moins	1	2	2	5
A. 14 ans et moins		1	1	2
Total	3	6	6	15

* Nombre égal de garçons et de filles

* Choix #16 : Choix discrétionnaire parmi les catégories 17 ans et moins

D. Considération spéciale / Choix discrétionnaire #16

Un patineur n'ayant pu obtenir un classement lui permettant de satisfaire les critères d'invitations annuelles pour cause de blessure, maladie ou situation exceptionnelle hors de son contrôle (ex. commotion cérébrale ou incident ayant empêché de participer ou de terminer une compétition servant au classement

¹ S'il n'y a pas suffisamment de patineurs de cette catégorie d'âge dans le classement national sénior, le classement de la Coupe Canada Finale Junior sera utilisé.

national) sera évalué par les entraîneurs du CRCE à la suite d'une demande écrite du patineur et devra être approuvée par le comité technique.

Note : Certaines preuves, médicales ou autres, pourraient être exigées.

E. Critères d'invitations estivales

Jusqu'à 8 patineurs, filles ou garçons, provenant du classement par les temps combinés du meilleur 1500m pondéré (1500m/3) et des deux meilleurs 500m, n'ayant pas été sélectionnés par les critères d'invitations annuelles ou une considération spéciale.

- A. Les deux premiers des catégories d'âges 16 ans et moins.
- B. Les deux premiers des catégories d'âges 15 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A.
- C. Les quatre premiers des catégories d'âges 14 ans et moins, n'ayant pas été sélectionnés par le critère A et B.

Notes : Une discussion avec l'entraîneur en charge de la planification annuelle de ces athlètes devra être organisée afin de favoriser la continuité de l'encadrement pré et post entraînement estivale. Un patineur invité pour la période estivale jugé exceptionnel par les entraîneurs du CRCE pourrait recevoir une invitation annuelle.

	Catégories d'âges	Nombre de patineurs
A.	16 ans et moins	2
B.	15 ans et moins	2
C.	14 ans et moins	4
	Total	8

*Priorité entre les sexes faite en fonction de l'écart des temps combinés du patineur et ceux du record du monde junior de leur sexe

F. Athlètes invités de 18 ans et plus

Tous les athlètes de 18 ans et plus ayant participé à la Coupe Canada finale courte piste seront considérés et pourraient être sélectionnés à titre d'athlètes invités.

L'évaluation sera faite en fonction du classement par les temps combinés du meilleur 1500m pondéré (1500m/3) et des deux meilleurs 500m. Afin d'évaluer de façon égalitaire les filles et les garçons au classement, l'ordre de priorité sera fait en fonction de l'écart entre les temps combinés du patineur et ceux du record du monde junior de leur sexe.

Ces athlètes seront aussi évalués selon les critères suivants :

- Implication exemplaire dans le programme
- Excellente attitude
- Objectif personnel d'atteindre les plus hauts niveaux
- Démonstration de progression apparente depuis les deux dernières années.
- Capacité à avoir un impact positif pour le développement du groupe.

- Respect des valeurs du CRCE : Respect, Travail, Coopération
- Bagage d'entraînement

Une invitation sera faite à la discrétion des entraîneurs du CRCE à la suite de l'évaluation.

Ces derniers auront le privilège de continuer leur développement au sein du CRCE/groupe d'entraînement national tout en devenant des coéquipiers et atouts importants dans le développement des plus jeunes patineurs.

G. Refus ou transfert d'un patineur vers le groupe d'entraînement national

Dans le cas d'un refus à une invitation ou du transfert d'un patineur vers le groupe d'entraînement national, la place laissée vacante pourrait être comblée à la discrétion des entraîneurs en respectant le sexe du patineur à remplacer.

H. Paramètres à respecter au niveau du classement par les temps

Les temps soumis doivent avoir été faits dans une compétition sanctionnée par Patinage de vitesse Canada ou la fédération provinciale d'accueil de la compétition avec un chronométrage électronique entre le **1^{er} septembre 2022 et le 9 avril 2023**. Dans des circonstances spéciales, le temps manuel sera accepté. (Ajustement de 0,2 sec)

Le responsable de chaque province doit fournir la liste des temps à Philippe Clément, entraîneur du CRCE (pclement@speedskating.ca), **au plus tard le 10 avril 2023**.

Un temps effectué dans une ville située à une altitude supérieure à 1000m au-dessus du niveau de la mer sera ajusté selon la formule suivante :

Filles :

- Temps 500m + 0.700 secondes
- Temps 1500m + 2.1 secondes

Garçons :

- Temps 500m + 0.500 secondes
- Temps 1500m + 1.5 secondes

I. Établissement scolaire

Pour les athlètes de niveau collégial et universitaire, il est fortement recommandé de faire partie de l'Alliance Sport-Études.

Note : Afin de favoriser le développement holistique, il est obligatoire pour les athlètes de poursuivre leurs études. Les athlètes aux études postsecondaires doivent compléter un minimum de 4 cours par session afin d'avoir le statut d'étudiant à temps plein. Ces normes sont en concordance avec les critères d'identification Élite et Relève de la Fédération de patinage de vitesse du Québec.

Pour les athlètes de niveau secondaire, il est obligatoire d'être inscrits dans un programme Sport-Études. Voici la liste des établissements scolaires recommandés par le CRCE :

- École secondaire Les Estacade – Programme à distance (Trois-Rivières)
- École secondaire Édouard-Montpetit (Montréal, arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve)
- École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry (Montréal, arrondissement Saint-Léonard)
- École secondaire Georges-Vanier – Programme par module (Laval)

Note : Dans le cas où un athlète ne souhaite pas poursuivre ses études secondaires dans un programme Sport-Études, une analyse conjointe sera faite entre l'entraîneur, l'athlète et les parents afin d'évaluer les options permettant de favoriser l'atteinte des compétences académiques et sportives.

J. Réussite globale – Performance 360

Le sport élite en développement vers la haute performance doit se faire dans le respect d'un équilibre crucial dans la vie d'un jeune athlète. Cet équilibre doit exister entre les 3 sphères présentes dans la vie de ces jeunes athlètes :

- Réussite scolaire
- Réussite sportive
- Bien être – vue personnelle / familiale

Pour contribuer à optimiser cet équilibre, le programme du CRCE met en place un programme d'accueil et encadrement nommé "Performance 360" qui sera sous la coordination d'un membre de l'équipe du CRCE.

Les services offerts par la Performance 360 seront entre autres :

- L'aide à la relocalisation des patineurs hors région
- Lien École-CRCE
- Diriger les jeunes vers des ressources externes supplémentaires au besoin pour aider à l'équilibre des 3 sphères.

Pour compléter tout le processus d'inscription au CRCE après avoir reçu une invitation, tous les participants devront s'engager dans au moins une rencontre avec la coordination du programme Réussite Globale – Performance 360.